

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 15 (1991)

Artikel: A propos du "Jura à l'heure solaire"
Autor: Schifferdecker, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DU « JURA A L'HEURE SOLAIRE »

Dans le dernier numéro de « L'Hôtâ », Michel Ory et Philippe Bouille ont publié un excellent article sur les cadrans solaires du Jura. Les auteurs affirmaient notamment, à propos de la célèbre pierre percée de Courgenay que « peu de gens connaissent son histoire ou plutôt les différentes hypothèses émises à son sujet. Et notamment celle, originale, mais reposant sur des bases sérieuses, qui veut faire de ce mégalithe un cadran solaire rudimentaire servant à déterminer les dates de l'année ». Et nos auteurs d'étayer cette thèse par des savants calculs.

L'archéologue cantonal, François Schifferdecker, dans un article publié par « Le Pays » du 8 juin 1991 donne un avis différent. Nous reproduisons cet article dans les pages du présent numéro, comme intéressante contribution au sujet de la « pierre percée » de Courgenay.

Pierre Percée de Courgenay : l'avis de l'archéologue

Non, Astérix et Obélix, Gaulois donc Celtes, ne sont pas venus mettre leur montre à l'heure de l'horloge de Courgenay. S'ils sont passés par la région lors de leur périple en Helvétie, ils n'auront vu que les ruines d'un dolmen dont ils ne devaient plus guère comprendre la signification.

Certes, nos ancêtres, celtes ou lacustres plus lointains, possédaient un savoir qui nous étonne. Leur approche du monde céleste, astronomique, et l'échelle du temps qu'ils en ont tiré, nous montre que nous ne sommes pas mieux lotis qu'eux sur le plan intellectuel. Nous n'avons fait que développer et approfondir bon nombre de leurs connaissances, en avons perdu une partie... et je crois que l'avenir permettra encore mieux de préciser les acquis qu'ils avaient collectés.

Mais tout ceci n'empêche pas encore quelques grands mythes modernes et contemporains de revenir périodiquement à la surface. Certains anachronismes ont la vie dure : dire que les Celtes ont érigé menhirs et dolmens, dont la Pierre Percée de Courgenay, correspondrait, pour un archéologue de l'an 4000, à soutenir l'hypothèse que le XX^e siècle a érigé les temples du Parthénon, les amphithéâtres et le mur d'Hadrien.

Non, et c'est une vérité acquise scientifiquement depuis de nombreuses années aujourd'hui, grâce entre autres aux méthodes de datations modernes (Carbone 14 principalement), les Celtes et le mégalithisme n'ont rien de commun. Pour simplifier, on peut dire que le temps des Celtes recouvre, en Europe occidentale, le deuxième Age du fer, l'époque de La Tène, soit de 450 avant J.-C. à l'avènement du Christ. Les constructeurs de dolmens et les éleveurs de menhirs, dans

notre région, furent surtout actifs entre 3500 et 2500 av. J.-C., au cours du Néolithique, phases récentes et finales. Certains dolmens furent réutilisés à plusieurs reprises, jusqu'à la fin du bronze ancien parfois, soit vers 1500 av. J.-C. En Bretagne, les premières constructions mégalithiques remonteraient vers 4500 av. J.-C.

Il y a donc au minimum 1000 ans entre les derniers utilisateurs du dolmen de Courgenay et les premiers Celtes dans la région. L'image d'Obélix assommant malencontreusement son druide Panoramix avec un menhir est donc une erreur historique grossière, ce qui n'empêche pas de faire rire enfants et adultes et sourire gentiment les archéologues...

D'ailleurs, les Celtes ont eu leur propre religion avec leurs sanctuaires, encore très mal connus. Ces sites n'ont aucun rapport ni avec quelque groupe de menhirs ou dolmens que ce soit, ni avec les

cromiechs et autres cercles de pierres comme celui de Stonehenge. Autres temps, autres mœurs...

Il faut aussi rappeler ici que la Pierre Percée de Courgenay n'est pas unique et n'est pas en elle-même un monument entier. Ce mégalithe (grosse pierre) était la façade d'un dolmen, d'une chambre mortuaire ou tombeau collectif érigé vers 3000 ans avant J.-C. De telles constructions, avec dalle perforée, se répartissent sur le flanc nord-ouest du Jura, du pays de Bade jusqu'en aval de Besançon.

Deux dolmens à dalle hublot ou percée ont été fouillés en Franche-Comté. L'un situé à Brevilliers (Haute-Saône), a fait l'objet de recherches en 1968; l'autre, à Santoche (Doubs) fut soumis à des investigations en 1969. Il est dès lors très intéressant de s'arrêter sur la situation et l'orientation de ces tombeaux assez bien conservés. Le premier voit son ouverture orientée en direction du sud-est si l'on se place dans le dolmen; le second à l'est. Dans le cas de Courgenay, comme l'on ne connaît pas l'emplacement de la chambre funéraire, la perforation est soit à l'ouest-sud-ouest, soit à l'est-nord-est (nord magnétique). On a là un manque d'unité étonnant pour ce qui devrait être des appareils de mesure des saisons. L'orientation de ces pierres ne paraît donc pas relative, dans les cas présents, à un but astronomique et de mesure du temps. Cela n'empêche pas de penser qu'il y a peut-être eu parfois une volonté

d'orientation, dans chaque cas différente, mais dont on n'a pas encore saisi le pourquoi.

Sur un autre plan, l'article publié dans «Le Pays» du 18 mai mentionne aussi que l'année celte compte seize mois. Un peu plus loin dans le texte, on relève à jus-

te titre que les Celtes utilisaient un mois lunaire. En réalité les mois celtes avaient alternativement 29 puis 30 jours. L'année comptait donc 354 jours, et, tous les 2, 5 ans, on ajoutait un treizième mois pour retomber sur ses pieds. Ce calendrier connu grâce à l'exemplaire de Coligny, a



La Pierre-Percée de Courgenay. (Source: Revue «Chronométraphilia». N° 14, 1983)

de nombreuses similitudes avec le calendrier grec.

En guise de conclusion, on pourrait encore alléguer que les Celtes ont réutilisé la Pierre Percée, la déplaçant pour en faire un instrument de mesure. Mais absolument rien ne nous permet de faire de telles suppositions sur place, et aucune description ou site concernant les Celtes ne permet de voir des similitudes, de faire des parallèles, des comparaisons qui autoriseraient de telles hypothèses. N'attribuons pas aux Celtes des gestes qui sont nos idées. Ce n'est pas avec de telles méthodes que l'on peut comprendre le passé, et on n'a pas le droit de l'interpréter sans le soutien d'indices véritablement scientifiques.

François Schifferdecker
Archéologue cantonal

Verriers et verreries en Franche-Comté au XVIII^e siècle

Dans « L'Hôtâ » N° 14, nous avons fait paraître un article concernant les anciennes verreries jurassiennes. A nos lecteurs qui voudraient en savoir davantage sur le sujet, nous signalons qu'une thèse en deux tomes (714 pages) a été publiée sous le titre « Verriers et verreries en Franche-Comté au XVIII^e siècle », chez l'éditeur Erti (collection « Recherches », rue Vaugirard 68, Paris). Ce travail très fouillé porte également sur les verreries de l'ancien Evêché de Bâle, et il est dû à Guy-Jean Michel.

Nous n'avions pas connaissance de cette thèse au moment où nous préparions notre article: elle a été diffusée en Suisse en 1990 alors que le N° 14 de notre revue était à l'impression. « Verriers et verreries en Franche-Comté au XVIII^e siècle » est sans doute l'ouvrage le plus complet et le mieux documenté paru à ce jour à propos de l'ancienne industrie du verre.

L'Hôtâ